

**AVIS DE VACANCE EXTERNE  
N° 2013.06**

Faire acte de candidature auprès de Monsieur le Maire de St-QUENTIN-FALLAVIER  
**Avant le vendredi 31 mai 2013**

<b>DIRECTION</b>	<b>Education Jeunesse Centre Social</b>
<b>SECTEUR</b>	<b>Education</b>
<b>FONCTION</b>	<b>AGENT SPECIALISE ECOLES MATERNELLES</b>
<b>CADRE D'EMPLOIS</b>	<b>ATSEM (à temps non complet 90%)</b>
<b>MISSIONS</b>	<p>Au sein de la Direction Education Jeunesse Centre Social de la Commune de Saint Quentin Fallavier, placé sous l'autorité directe de la responsable du secteur éducation et en lien avec les professeurs des écoles, l'agent aura pour missions principales :</p> <p><b>Activités principales :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>L'assistance du personnel enseignant :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à l'accueil des parents et des enfants</li> <li>- Recensement des repas quotidiens pour le restaurant scolaire</li> <li>- Aide à la préparation et animation des ateliers pédagogiques</li> <li>- Classement des productions des enfants et tenue des cahiers</li> <li>- Réalisation des tâches d'hygiène et de petits soins auprès des enfants</li> <li>- Préparation et rangement du dortoir</li> <li>- Surveillance de la sécurité des enfants</li> <li>- Participation aux sorties éducatives</li> </ul> </li> <li>* <b>Le suivi des locaux et du matériel à disposition directe des enfants:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation et mise en état de propreté du mobilier scolaire et du matériel pédagogique</li> <li>- Préparation et entretien courant des classes</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Activités spécifiques pouvant être réalisées de façon complémentaire sous la co-responsabilité du responsable du service :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>L'intervention dans le domaine péri-scolaire :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encadrement du temps de cantine : surveillance des réfectoires, aide à la prise des repas, surveillance extérieure</li> <li>- Encadrement des temps de garderie :(matins : 7h30- 8h30 soirs : 16h30- 18h30)</li> </ul> </li> <li>* <b>L'intervention dans le domaine extra-scolaire (accueil de loisirs):</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation des activités</li> <li>- Réalisation des tâches d'hygiène auprès des enfants</li> <li>- Préparation et mise en état de propreté du matériel</li> </ul> </li> </ul>
<b>COMPETENCES REQUISES</b>	<p><b>Savoirs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le développement de l'enfant de plus de 2 ans et ses différents stades : les capacités motrices, socio-éducatives et cognitives, les rythmes à respecter...</li> <li>- Les techniques d'éveil de l'enfant</li> <li>- Les règles d'hygiène et de sécurité</li> <li>- être titulaire du CAP petite enfance</li> </ul> <p><b>Savoir-faire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages quotidiens</li> <li>- Contribuer à l'acquisition de l'autonomie de l'enfant</li> <li>- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité</li> <li>- Mettre en oeuvre les techniques de jeux et d'activités</li> <li>- Entretien et vérifier les locaux et le matériel mis à disposition des enfants</li> </ul> <p><b>Savoir-être :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir le sens de l'écoute et des responsabilités</li> <li>- être organisé et autonome dans son travail</li> <li>- être apte au travail en équipe</li> <li>- faire preuve de patience, de discrétion et de neutralité</li> <li>- justifier d'une présentation correcte (tenue et langage notamment)</li> </ul>
<b>HORAIRES</b>	Temps non complet : 31.5 heures hebdomadaires annualisées réparties en fonction des nécessités de service. Horaires susceptibles d'évoluer en fonction de l'application pour la rentrée 2014 de la réforme sur les rythmes scolaires. Possibilité de travail les dimanches et jours fériés à titre exceptionnel Contraintes horaires occasionnelles (réunions, manifestations)
<b>REMUNERATION</b>	Grille statutaire des ATSEM territoriaux/ régime indemnitaire lié au poste/ prime de fin d'année.
<b>RECRUTEMENT</b>	Recrutement statutaire : être titulaire d'un des grades du cadre d'emplois d'ATSEM ou lauréat du concours. Prise de fonction au 1 <sup>er</sup> septembre 2013.
<b>PUBLICATION</b>	Services municipaux, Site internet de la commune, CAPI, Communes de la CAPI, centre de gestion de l'Isère, Pôle emploi

